

PROVENCE
ISTRES
-TOURISME-

ISTRES 2024 GROUPES

La brochure - Visites et activités, idées week-end, séjours festifs, journées à la carte



Restons Connectés

#IstresTourisme



LE SITE INTERNET
www.istres-tourisme.com



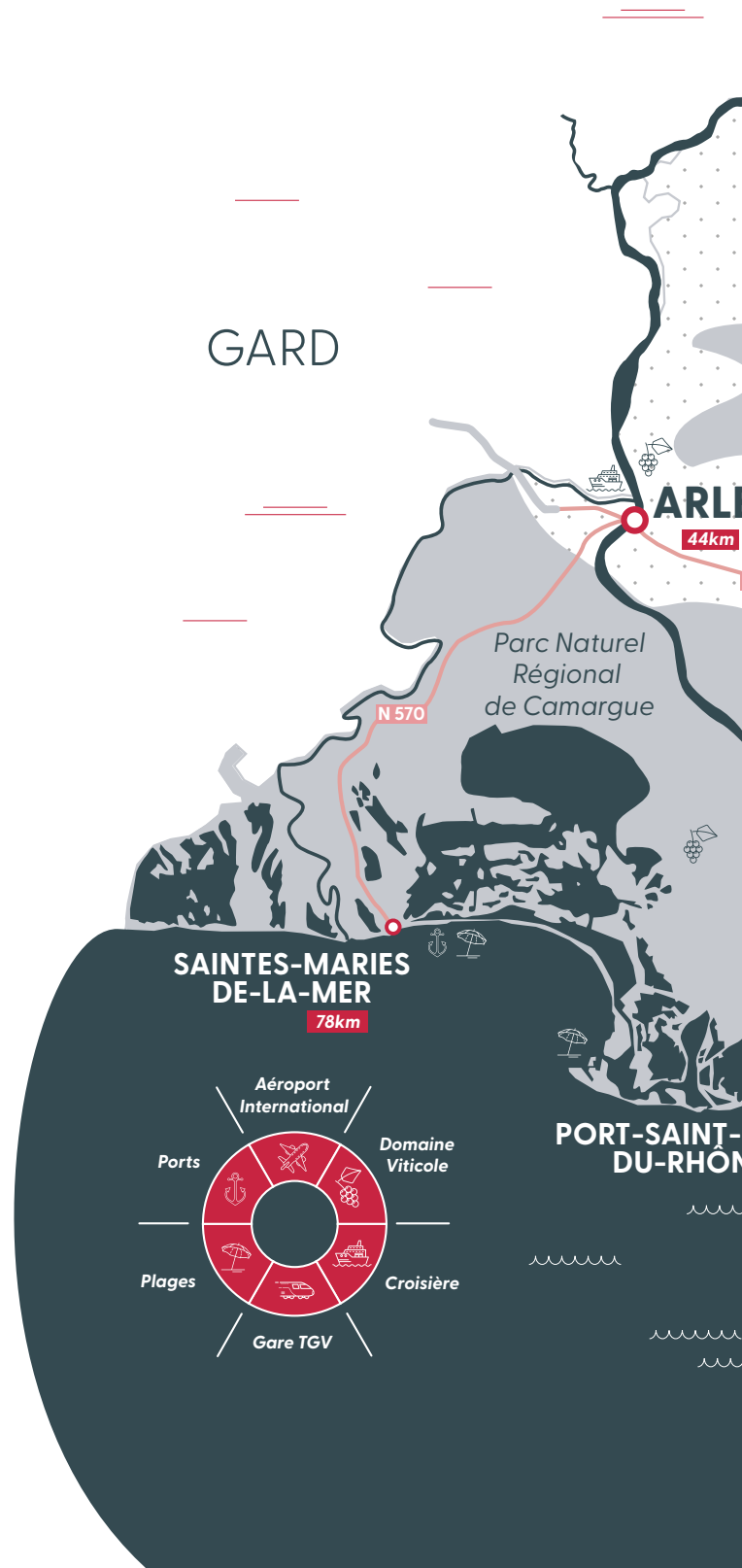
FACEBOOK
[istrestourisme](https://www.facebook.com/istrestourisme)



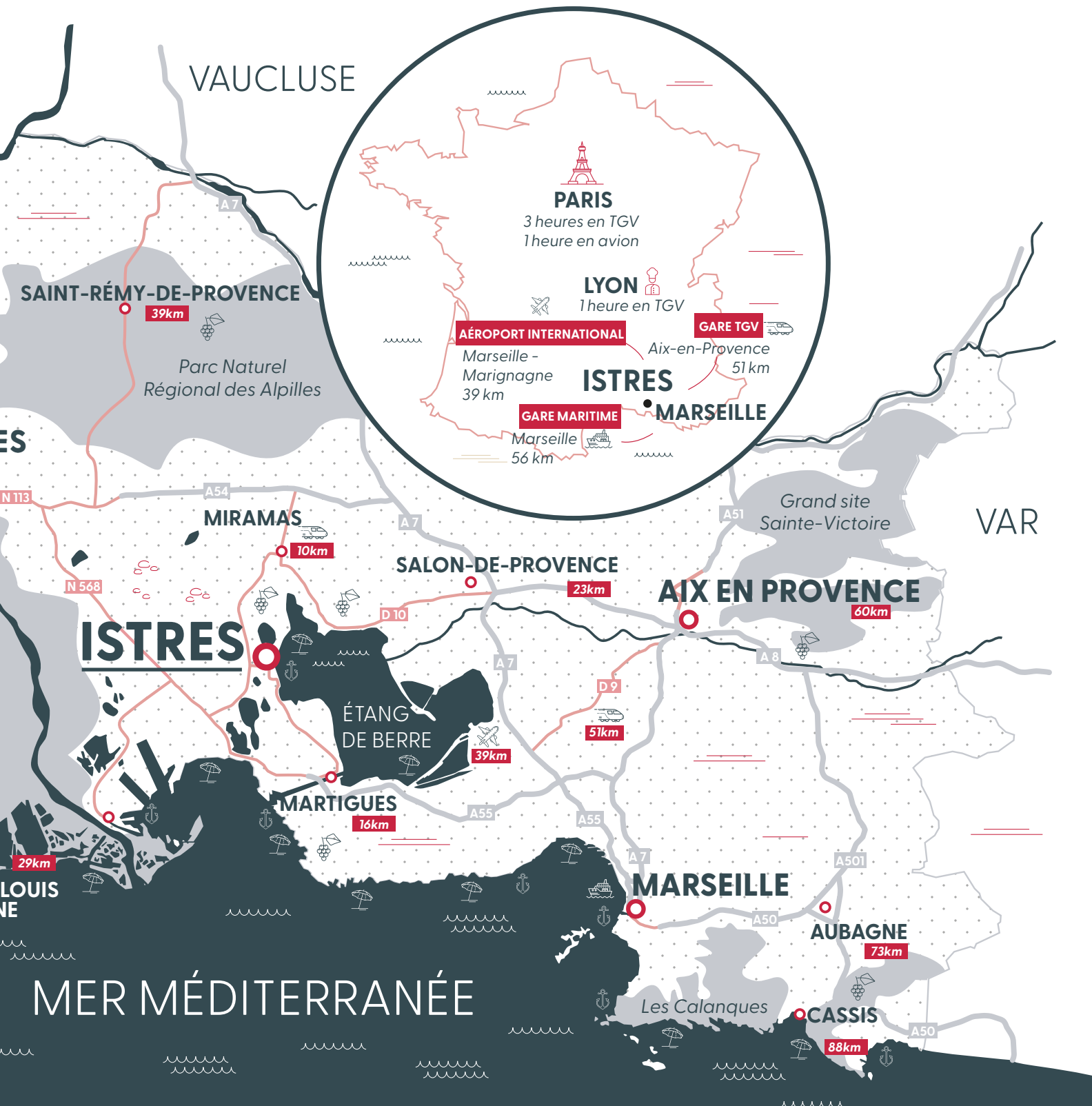
INSTAGRAM
[istrestourisme](https://www.instagram.com/istrestourisme)



YOU TUBE
Office de Tourisme d'Istres



UNE VILLE en Provence





Rue
Francisco Ferrer

Rue de
l'Ancien Hôtel de V

Venir à Istres

- Par Route -

Depuis
AVIGNON (80km)
A7 direction Marseille.
Passer près de Salon-de-Provence.

Depuis
AVIGNON (80km)
AIX EN PROVENCE (60km)
SALON-DE-PROVENCE (23 km)
Rejoindre l'A54 / E80 direction Arles / Montpellier.
Emprunter la sortie n°13 sur la N569.
Au rond-point " Clé Sud " prendre la N569 en direction
d'Istres
Entrer dans Istres, au 1^{er} rond-point prendre à gauche sur
le Chemin des Bellons, puis tout droit.
Au feu prendre à droite sur Avenue de Saint-Exupéry.
Passer deux feux rouges, juste avant le 3^{ème} feu rouge
tourner à gauche.
Au petit rond-point, prendre direction hôtel de ville et
arrivée avenue Léon Blum.

Depuis
MONTPELLIER (120 km)
NIMES (70 km)
ARLES (40 km)
Sortir de l'A9 et continuer sur la N113 direction Saint-Mar-
tin-de-Crau, Salon-de-Provence.
Emprunter la sortie n°12 vers Salon-de-Provence / Istres
/ Miramas.
Suivre ensuite la D5 en direction d'Istres et passer
Entressen.
Continuer jusqu'au croisement avec la D569N et prendre
à droite.
Entrer dans Istres, au 1^{er} rond-point prendre tout droit sur
l'avenue de Saint-Exupéry.
Passer deux feux rouges, juste avant le 3^{ème} feu rouge
tourner à gauche.
Au petit rond-point, prendre direction hôtel de ville et
arrivée avenue Léon Blum.

Depuis
MARSEILLE (55 km)
Prendre l'A55 en direction de Martigues.
Passer sur le pont autoroutier de Martigues et sortir à
droite direction Istres.
Traverser Martigues direction Istres.
Entrer dans Istres, au rond-point prendre à gauche ave-
nue Félix Gouin.
Passer 2 rond-points et tourner à droite au 3^{ème}.
Continuer tout droit sur boulevard de Vauranne puis
Jean-Marie l'Huilier puis Léon Jouhaux.
Au feu rouge tout droit sur chemin de Tivoli.
Au petit rond-point prendre à droite direction hôtel de
ville et arrivée avenue Léon Blum.

- Par Avion -

Aéroport "Marseille Provence" situé à Marignane (40km)

- Par Train -

Gare SNCF à Istres (ligne régulière Istres - Miramas
/ Istres - Marseille par le train de la côte bleue)
Gare de Miramas puis ligne 1 (intercity et TGV)
Gare TGV d'Aix en Provence (51 km)
Gare TGV d'Avignon (64 km)
Gare Vitrolles aéroport jusqu'à Miramas



ISTRES À la carte



© Two Black Cameras



© Two Black Cameras

Le Centre Historique

Patrimoine historique

Daté du X^{ème} siècle il représente l'histoire d'Istres. Le groupe découvrira grâce à l'accompagnateur les différentes facettes de ce centre ancien : du moyen-âge au centre historique typiquement provençal. Porte d'Arles - Eglise notre Dame de Beauvoir - Le belvédère - Les placettes et hôtel particulier...

Depuis 2019, vous retrouvez dans l'église médiévale une relique : un pierre du Mont Golgotha.

Visite Accompagnée	À partir de 3€ / pers. Forfait 90 € si - de 30 pers.	1h30
Visite avec Guide conférencier	Forfait 250 €	2h00

Toute l'année - 10 à 50 personnes



Le saviez-vous ?

Le foin de Crau est le seul aliment non destiné à la consommation humaine labellisé AOP

Le domaine agricole de Sulauze

Visite
Accompagnée par
l'exploitant

Forfait 100 €

2h00

Du printemps à l'automne - 10 à 60 personnes

Foin de Crau - Elevage - Bambouseraie

Le domaine de Sulauze grand domaine où l'on retrouve des vignobles, l'élevage des taureaux de combats et aussi de l'agriculture. Venez découvrir la bambouseraie privée du domaine, la culture du foin de Crau et l'élevage de vaches Aubrac



Balades & randonnées



Entre Ville & Nature

- Randonnée - 4h -

Environ 14km de marche en passant du centre historique aux pinèdes et aux plaquettes secrètes de l'étang de Berre. Un itinéraire riche et varié qui permettra au groupe d'aborder aussi bien l'histoire d'Istres que celle de l'étang de Berre.



D'un beau regard à l'autre

- Balade - 1h30 -

Environ 3km de balade le long de l'étang de Berre et dans les parcs et jardins de la ville. Abordez en toute décontraction l'histoire de l'étang de Berre au cours de cette balade

**Visite
Accompagnée**

À partir de
3€ / pers.
Forfait 90 €
si - de 30 pers.

**Visite
avec guide
conférencier**

Forfait 250 €

Du printemps à l'automne - 10 à 50 personnes



Les Jardins de l'étang

- Balade - 1h30 -

Sur 2,80km, ce parcours présente les différentes richesses de l'itinéraire : étang de l'Olivier, colline antique du Castellan, jardin méditerranéen et culture moderne avec les installations d'art contemporain (Buren, Ben, Zanka...).

Sur ces itinéraires, de nombreuses découvertes peuvent être programmées : randonnée yoga, randonnée en pleine conscience... Nous consulter.

Brasserie Artisanale de Sulauze

Visite - Dégustation



Venez découvrir la brasserie de Sulauze surplombant les 600 ha du magnifique domaine composés de vignes, de champs et de pâtures pour les taureaux. La gamme de bières et leur fabrication seront présentées par Guillaume David, le brasseur, qui vous les fera déguster tout en vous parlant de sa passion.

**Visite
Dégustation**

8 € / pers.

1h15

Toute l'année - 5 à 25 personnes

Dinosaur'Istres

Parc à thème

Baladez-vous parmi les " grandes figures " des Dinosaures sur la colline du Castellan et sur ses rives pour la partie "aquatique" de l'itinéraire.

Dinosaur'Istres offre une promenade ludique et instructive pour petits et grands. Le site du Castellan, qui a été entièrement préservé, offre en outre une diversité et une richesse en matière de flore méditerranéenne qui constituera une découverte supplémentaire pour les visiteurs.

Au-delà de la découverte du parcours de manière libre et autonome, de nombreuses animations et visites guidées sont proposées par l'Office de Tourisme, qui fait appel à des spécialistes de la paléontologie.





© Two Black Cameras

<p>Visite Accompagnée</p>	<p>À partir de 3€ / pers. Forfait 90 € si - de 30 pers.</p>	<p>1h30</p>
<p>Visite avec Guide conférencier spécialisé</p>	<p>Forfait 250 €</p>	<p>2h00</p>

Toute l'année - 8 à 40 personnes



Expériences ludiques

Petits groupes - Esprit d'équipe



La légende de Grégoire

Un nouveau jeu dans le centre historique proposé par l'office de tourisme, en collaboration avec Escape Mind. Une expérience inédite pour vivre une aventure mêlant énigmes, escape game et chasse au trésor. Les joueurs partiront sur les traces du Professeur Grégoire, mystérieux alchimiste et astronome istréen originaire du XVIème siècle.



Une Odyssée en Provence

Devenez explorateur et partez à l'aventure à la découverte d'Istres, Martigues, Salon-de-Provence et Miramas. Des explorateurs locaux ont été appelés à l'aide pour recartographier la Provence, mais un élément important du tracé manque...

L'objectif est de parcourir les 16 points d'intérêts répartis entre les différentes communes dans le but de récolter des indices laissés par les explorateurs afin de compléter la carte.

Chaque point d'intérêt vous offrira une multitude de défis culturels, d'observation, d'orientation, énigmes et vous permettra de redécouvrir le territoire !

Cette aventure en partie digitale nécessitera votre smartphone.

Ludique / Escape game	20 € / kit.	2h00
----------------------------------	-------------	------

Toute l'année - 2 à 6 personnes / kit

Ludique	20 € / sac à dos	2h00 / ville
----------------	---------------------	-----------------

Toute l'année - 2 à 5 personnes par sac

Le château des Baumes

Maison de maître - Architecture

POSSIBILITÉ DE LOCATION DE SALLES



Visite Accompagnée	À partir de 3€ / pers. Forfait 90 € si - de 30 pers.	1h
-------------------------------	---	----

Toute l'année - De 8 à 30 personnes.

Possibilité d'intégrer la visite du Château des Baumes dans le cadre d'une visite du centre historique. Attention : durée de la visite d'environ 2h30 minimum avec nombreux escaliers.

Le château des Baumes est une maison de maître de style Italien. Le nom de cette demeure provient des grottes (baumes) jadis visibles avant l'urbanisation du quartier. Auguste Balthazard Denis Arduin (1854-1920) avait hérité de ses parents une propriété agricole au quartier de Pepi. Sur cette propriété figurait une maison de maître que le nouveau propriétaire fit restaurer et transformer en villa italienne. C'est à cette époque que les Istréens l'ont surnommé château Arduin, notamment pour son second étage et sa loggia à 7 baies qui offrait des vues imprenables sur les étangs de Berre et de l'Olivier. En 2020 et 2021 le château des Baumes a fait l'objet d'une rénovation complète. Visitez le château des Baumes, bâtisse de style italien, datant du début du XXème siècle et liée à l'histoire de notre ville, Partez à la découverte de l'histoire de ce lieu unique, entièrement rénové, qui a longtemps fasciné et laissé libre court à l'imaginaire des istréens.



Istres Tourisme le Club

Vos visites, sur mesure



Photos

- En haut à gauche : Balade sur l'étang de Berre à bord du bateau le Cisampo (en saison).
- En haut à droite : Contes et légendes provençaux sur la colline Saint-Etienne.
- Sur le côté : Visite commentée de l'étang de Lavalduc et de l'histoire du sel.

Avec Istres Tourisme le Club nous programmons sur commande de nombreuses visites spécifiques au territoire d'Istres :

- Découverte de l'étang de Berre en bateau.
- Visites contées
- Balade méditative
- Randonnées botaniques

N'hésitez pas à nous consulter pour définir ensemble votre visite pour tous types de groupes.

Focus sur

Atelier d'aquarelle

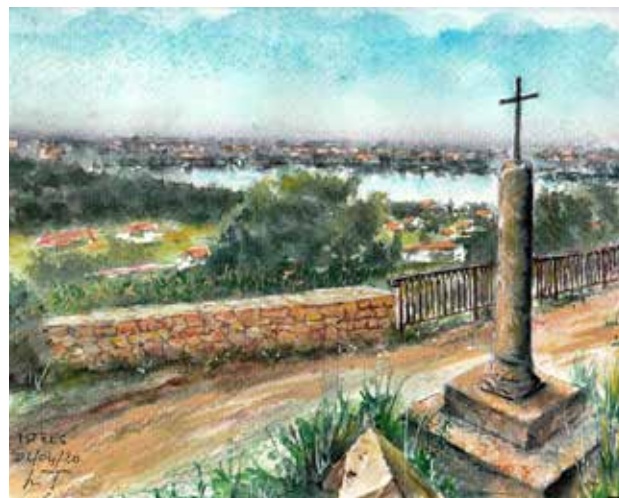


Maitrisant le dessin, la perspective, les ombres et la lumière, Luis Teruel utilise l'aquarelle pour colorer son univers artistique. Adepte du Carnet de Voyage et habitant à Istres, il trouve son inspiration tout de suite autour de chez lui. Tout d'abord dans son jardin en peignant les oiseaux et les fleurs avec beaucoup de délicatesse. Également en se baladant au bord de l'étang de Berre où il saisit les couleurs de l'eau et du ciel et dans le centre historique où il nous donne à voir les fontaines et les ruelles pittoresques.

En s'asseyant avec lui dans les paysages qu'il affectionne, on profite de son expérience et de son talent.

9h00 : Début de l'atelier avec un rappel théorique abordant les bases du dessin, à partir d'exemples concrets, pendant environ 1/2 heure. Puis vient le moment de la pratique personnelle, pendant 2h30.

Pendant cette pratique, Luis accompagne ses élèves en les dirigeant et les conseillant, à la fois sur le choix du sujet, puis sur la partie dessin et enfin sur la mise en couleur avec l'aquarelle.



Atelier
aquarelle

Forfait
200 €
De 3 à 6
personnes

3h

D'avril à septembre - En extérieur

Tout le matériel est fourni, y compris le fauteuil pour vous installer confortablement pour ces quelques heures d'immersion, par la peinture, dans des paysages typiquement provençaux.

JOURNÉES SÉJOURS



Istres, Un patrimoine de plus de 1000 ans

Centre médiéval - Village provençal



Programme

- 10h00 : Visite commentée du centre historique
- 12h00 : Repas
- 14h30 : Visite au choix sur Istres (balades, parcs....)
- 17h00 : Fin de la journée

Présentation

Des ruelles moyenâgeuses aux jardins actuels, des traces gauloises au jet d'eau moderne, découvrez l'amplitude historique du patrimoine Istréen ! L'accompagnateur vous fera découvrir le centre historique, ses ruelles et placettes pittoresques, son belvédère où la vision porte jusqu'à la Sainte Victoire. Après un repas dans un restaurant Istréen, l'accompagnateur et un spécialiste en botanique vous amèneront au jardin méditerranéen et sur les rives de l'étang de l'Olivier. Depuis ce promontoire rocheux vous pourrez admirer l'étang et son jet d'eau, le plus haut de France !



Le centre historique & le belvédère

Véritable centre historique typiquement provençal. Daté du Xème siècle, le centre a été construit autour de l'ancien château d'Istres situé à son sommet. De nombreux hôtels particuliers, de placettes ombragées, de bâtiments anciens jalonnent ses ruelles.

Le prix comprend

Les accompagnateurs pour les différentes visites.

Le déjeuner (1/4 de vin et café compris)

Le prix ne comprend pas

Le transport, les assurances, toutes les prestations non mentionnées.



Journée 7h

À partir de
39€ / pers.
Base 30 à 50

Toute
l'année

Déjeuner champêtre chez le producteur



Programme

12h00 : Repas champêtre dans le jardin du domaine
14h30 : Visite de l'exploitation par le propriétaire :
bambouseraie - culture du foin de Crau - élevage de
vaches Aubrac

Le domaine de Sulauze

Frédéric et Valérie Fano, les propriétaires, vous accueillent pour vous faire découvrir les différentes facettes de leur exploitation !

À 5 kilomètres du centre d'Istres, vous vous retrouverez, au Domaine de Sulauze en pleine campagne. Vous découvrirez ainsi la culture du foin de Crau (unique aliment pour animaux bénéficiant d'une AOP), l'élevage d'un troupeau de vaches Aubrac et l'insolite bambouseraie du Domaine datant du début du XXème siècle.

Possibilité de rajouter une visite le matin pour un programme incluant la matinée.

Le prix comprend

L'accueil et l'accompagnement par l'un des exploitants du domaine, le déjeuner champêtre (1/4 de vin et café compris), la visite de la bambouseraie

Le prix ne comprend pas

Le transport, les assurances, toutes les prestations non mentionnées.



À partir de
34 € / pers.
Base 40

Printemps > Automne
Demi-journée 5h

Découverte Istréenne & shopping au village de marques



Programme

- 10h00 : Visite accompagnée au choix :
- Centre historique
 - Foin de Crau
 - Brasserie de Sulauze
- 12h00 : Repas
- 14h30 : Temps libre au "village de marques" de Miramas
- 17h30 : Fin de la journée



Le village de marques

La conception et l'architecture du 1^{er} centre de marques du sud de la France s'inspirent des villages provençaux.

Ce centre, en plein air, se caractérise par des allées piétonnes, des ruelles ombragées, une fontaine animée et un aménagement paysager agréable.

Le village de marques, seul centre outlet du sud de la France vous attend toute l'année avec ses 100 boutiques.

Le prix comprend

Les accompagnateurs pour les différentes visites.

Le déjeuner (1/4 de vin et café compris)

Le prix ne comprend pas

Le transport, les assurances, toutes les prestations non mentionnées.

Journée 7h

À partir de
35€ / pers*
Base30 à 50

Toute
l'année

* tarifs variables en fonction de l'option choisie en matinée.

Fête des Bergers & des Traditions



À partir de
190 € / pers.
Base 40

23 & 24 novembre 2024



Programme

- Jour 1 -

12h00 : Grand repas spectacle des Bergers avec les groupes folkloriques
16h30 : Visite accompagnée du centre historique
18h00 : Installation dans les chambres,
19h30 : Repas dans un restaurant Istréen et nuitée.

- Jour 2 -

08h30 : Petit déjeuner
09h15 : Arrivée au domaine de Sulauze, messe en provençal, procession jusqu'à la chapelle et bénédiction, vin chaud...
12h15 : Repas dans un restaurant Istréen
14h15 : Défilé en centre ville (groupes folkloriques, carreto ramado, moutons...)
16h00 : Spectacle de clôture avec l'ensemble des groupes folkloriques

Présentation

Une fête traditionnelle où vous serez amenés, pour la 48^{ème} année à rencontrer arlésiennes, gardians, groupes folkloriques provençaux, la fameuse "Carreto Ramado"... Avec repas spectacle, processions, messe en provençal, grand défilé, votre programme du week-end va être très chargé et vous proposera une véritable immersion dans le monde pastoral et provençal !

Le prix comprend

*La nuitée en chambre double en hôtel ***. Le petit déjeuner. La taxe de séjour. L'accompagnateur pour la visite commentée jour 1. Le repas du midi jour 1 et du midi jour 2, le repas du soir jour 1. L'entrée au spectacle de clôture.*

Le prix ne comprend pas

Le transport, les assurances, toutes les prestations non mentionnées.



Le prix comprend

La nuitée en chambre double en hôtel ***

Le petit déjeuner. La taxe de séjour.

Le repas du midi jour 2.

Les entrées aux spectacles jour 1 & 2
(soleil, rang 2 à 11 selon les tribunes - supplément 25 €/ spectacle pour ombre)

Le prix ne comprend pas

Le transport, les assurances, toutes les prestations non mentionnées.

À partir de
180 € / pers.
Base 30

14,15 & 16 juin 2024

Week-end Féria

Programme

- Jour 1 - Samedi

15h00 : Installation à l'hôtel.

Découverte en centre ville des animations taurines et du village taurin

18h00 : Corrida

21h : Repas & soirée libre au coeur des animations festives

- Jour 2 - Dimanche

9h00 : Petit déjeuner à l'hôtel

11h00 : Corrida

13h30 : Repas dans un restaurant Istréen.

15h00 : Fin des prestations ou temps libre

Les Cartels

Les cartels 2024

- Vendredi 14 juin à 18h30 : Daniel Luque, Thomas Joubert et Borja Jimenez. Toros de Jandilla.

- Samedi 15 juin à 18h : Sébastien Castella, Léo Valadez et Christan Parejo. Toros de Victoriano del Rio.

- Dimanche 16 juin à 11h : El Rafi, Carlos Olsina et Jorge Matinez. Toros de Pagès-Mailhan.

- Dimanche 16 juin à 18h : Enrique Ponce, David Galvan et Clemente. Toros de Juan Pedro Domecq.

À noter :

Possibilité de modifier le programme selon le jour d'arrivée et les spectacles choisis.

Des formules festives simplifiées

Pour vos groupes, mini-groupes & individuels



Les Jeudis Étoilés

Dans un cadre unique, les Jeudis Étoilés illuminent les rives de l'étang de l'Olivier : scénographie originale, marché de créateurs, animations pour les enfants, ambiance musicale, cuisines en tous genres et en clôture de soirée, un spectacle pyrotechnique.

Formule B&B

Comprend la nuitée en hôtel et le petit déjeuner en chambre double

LES +

- Hôtel** à proximité immédiate de l'évènement
- Tout public / Ambiance festive
- Hébergement avec piscine

À partir de
51 € / pers.
Minimum 2 pers.

Les jeudis de juillet et d'août
Du jeudi fin d'après-midi au vendredi matin

Les Rues de l'Étang

Les rues des rives de l'étang de Berre s'ouvrent aux arts de la rue et se transforment en scènes éphémères lors du festival " Les Rues de l'Étang ".

Venez découvrir et partager des moments d'émotion autour du cirque, de la danse, de la musique et du théâtre.

Formule B&B

Comprend la nuitée en hôtel et le petit déjeuner en chambre double.

LES +

- Une programmation de spectacle éclectique choisie par les participants
- Tout public / Spectacle de rue
- En journée + soirée

À partir de
51 € / pers.
Minimum 2 pers.

Premier dimanche d'août
Du dimanche matin au lundi matin



Les Élancées

Les Élancées aiguisent regard et curiosité de tous. En associant le cirque et la danse, l'acrobatie et la performance physique, les artistes tracent sur nos scènes de nouveaux paysages chorégraphiques et circassiens.

Formule B&B + Entrée au spectacle

Comprend la nuitée en hôtel deux étoiles, le petit déjeuner et l'entrée au spectacle.

LES +

- Possibilité d'allonger le séjour avec plusieurs spectacles
- Spectacles culturels de grande qualité
- Possible en famille avec spectacle dédiés au jeune public

SUR DEVIS
Selon le spectacle

31 janvier au 11 février 2023



Salon des vins & de la gastronomie

Ce rendez-vous est l'occasion de vous faire découvrir les saveurs authentiques de nos régions, une offre variée de produits et d'appellation de qualité ne demandant qu'à être appréciée.

Une occasion unique de rencontrer les producteurs de la région pour profiter de leur savoir-faire et de leurs conseils avisés.

Formule B&B + Entrée au salon

Comprend la nuitée en hôtel en chambre double, le petit déjeuner et l'entrée au salon des vins.

LES +

- Entrée sur les deux jours
- Restauration possible sur place
- Idée cadeaux de Noël

À partir de
77 € / pers.
Minimum 2 pers.

Début novembre
2 jours, une nuit en week-end

Les Restaurants & Traiteurs



MENUS

EXEMPLE DE MENU

Entrée

Salade fraîche composée,
(salade verte, tomates, carottes râpées, oignon rouge, betterave,
concombre, maïs, oeuf dur)
Sans gluten

Plats (au choix)

Gardiane de taureau , pomme de terre vapeur
adaptée pour le sans gluten

--

Blanquette de la mer : Saumon , Colin , Fruits de mer , Pomme de terre surprise
adaptée pour le sans gluten

Desserts

Tarte citron meringuée

Boisson

1/4 de vin rouge ou rosé ou blanc
Café



LE MENU "PRODUCTEUR"

Entrée

Salade verte avec terrine maison

Plat chaud

Pièce de bœuf (de l'élevage de vaches Aubrac) à la bro-
che ou en grillade et gratin dauphinois

Fromage

Brie chaud au frigolet








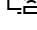







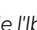










Dessert

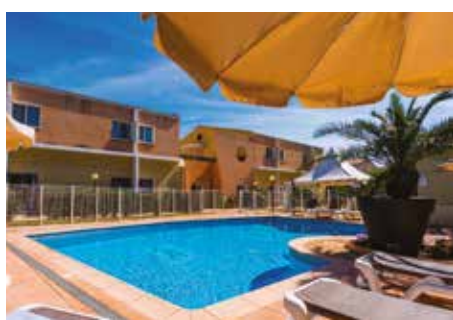
Dessert maison (crumble, crème caramel, clafoutis...)

Boisson

1/4 vin
Café

Les Hébergements

☆☆☆ Hôtel ARIANE	Parc de Trigance - 27, avenue de Flore - 13 800 Istres ☎ 04 42 11 13 13 - Fax : 04 42 11 13 00 contact@arianehotel.com www.arianehotel-istres.com	 Nbre de chambres 49  Capacité totale 119  Restauration Oui	 Salon Hermes 60 Salon Mercury 60 Salon Discovery 40
☆☆☆ Hôtel IBIS	10 chemin de capeau - 13 800 Istres ☎ 04 90 45 15 60 h8196-gm@accor.com www.hotelibis.com	 Nbre de chambres 54  Capacité totale 126  Restauration Oui	 Salle Camargue 38 Salle Alpilles 18
☆☆☆ Hôtel LE MIRAGE	Avenue des anciens combattants ☎ 04 42 56 02 26 reception@hotelmirageprovence.com www.hotelmirageprovence.com	 Nbre de chambres 42  Capacité totale 104  Restauration Non	 Salle Ampère 14
☆☆ Hôtel IBIS BUDGET	10 chemin de Capeau - 13 800 Istres ☎ 08 92 70 05 85 / 04 90 17 88 01 h7264@accor.com www.ibisbudget.com	 Nbre de chambres 62  Capacité totale 182  Restauration Oui	 Salles de l'Ibis Istres : Salle Camargue 38 Salle Alpilles 18
☆☆ Hôtel LE CASTELLAN	15 boulevard Léon Blum - 13 800 Istres ☎ 04 42 55 13 09 - Fax : 04 90 56 91 36 renseignements@hotel-lecastellan.com www.hotel-le-castellan.com	 Nbre de chambres 17  Capacité totale 34  Restauration Non	
☆☆ Hôtel PREMIÈRE CLASSE	ZAC du Tubé Retorier, Avenue Régis Huillier - 13 800 Istres ☎ 04 42 56 38 81 istres@premiereclasse.fr www.hotelistres.fr	 Nbre de chambres 60  Capacité totale 132  Restauration Non	
☆☆ Hôtel TOP MOTEL	Parc de Trigance - 27, avenue de Flore - 13 800 Istres Tel 04 42 11 89 95 - Fax : 04 42 11 13 00 contact@hotel-topmotel.com www.hotel-topmotel.com	 Nbre de chambres 24  Capacité totale 48  Restauration Oui	 Salon Hermes 60 Salon Mercury 60 Salon Discovery 40



Conditions Générales de Vente

ARTICLE 1 – PRÉAMBULE

1-1 Les présentes conditions générales et particulières de vente régissent les relations entre l'Office de Tourisme d'Istres, organisme local de tourisme prévu à l'article L211-1 (II) du code du tourisme et ses clients.

Ces conditions de vente s'inscrivent dans le strict respect de la réglementation en vigueur et s'appliquent à toute réservation effectuée à compter du 1er juillet 2018. Elles annulent et remplacent toutes les versions antérieures de conditions générales et particulières de vente proposées par l'Office de tourisme d'Istres. Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales et particulières de vente et en avoir accepté les termes en signant le contrat de vente délivré par l'Office de Tourisme d'Istres.

Le contrat de vente désigne l'ensemble des engagements réciproques pris par le vendeur (l'office de tourisme d'Istres), d'une part, et par le client, d'autre part, et portant sur l'achat d'une ou plusieurs prestations touristiques et intègre les conditions générales et particulières de vente.

1-2 En aucun cas les Offices de Tourisme ne sauraient voir leur responsabilité engagée en cas d'utilisation de ces contrats par des tiers ou à des fins autres que touristiques.

ARTICLE 2 – INFORMATIONS PRÉCONTRACTUELLES

Les informations descriptives relatives à la ou les prestations touristiques proposées par le vendeur et figurant sur le site ou sur le document (brochure groupe, tiré à part...) remis au client par le vendeur constituent l'information préalable ou précontractuelle faite au client au sens donné par l'article L. 211-8 du code du tourisme.

Les éléments de cette information préalable ou précontractuelle dont la liste figure à l'article L211-5 ainsi qu'à R211-4 du code du tourisme d'Istres ne saurait être tenu pour responsable des conséquences que pourrait subir le client, et/ou les tiers, dans l'hypothèse où le client aurait omis de notifier à l'office de tourisme d'Istres une quelconque modification concernant sa situation.

ARTICLE 3 – TARIFICATION ET MODALITÉS DE PAIEMENT.

3-1 Le prix de la prestation touristique, affiché sur le site ou sur le document d'information préalable et remis par le vendeur au client, est celui en vigueur au moment de la réservation par le client. Il correspond au prix de la ou les prestations touristiques, toutes taxes comprises (TTC) comprenant la taxe de séjour en cas de nuitée.

Dans certains cas, des frais supplémentaires dont le détail et les conditions d'application figurent dans l'information préalable pourront être perçus par le vendeur lors de la réservation (effectif du groupe, période de venue...). Les modalités de paiement de ce prix figurent également sur le site et/ou sur le document d'information préalable.

3-2 Le prix définitif TTC de la ou les prestations touristiques est annoncé en euros. Il inclut tous les frais et est indiqué au client avant la formation définitive du contrat de vente.

3-3 Le client garantit à l'office de tourisme d'Istres qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui, lors de la validation du contrat. L'office de tourisme d'Istres se réserve le droit de suspendre toute gestion de réservation et toute exécution des prestations en cas de refus d'autorisation de paiement par carte bancaire de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non-paiement de toute ou partie de somme due au titre du contrat. Les paiements effectués par le client ne seront effectifs qu'après encaissement effectif des sommes dues. Le client dispose de plusieurs moyens de paiement parmi les suivants : chèque, espèces, carte bleue et virement bancaire.

ARTICLE 4 – RÉSERVATION

Pour réaliser une réservation, le client peut contacter le service réceptif de l'office de tourisme d'Istres par mail, téléphone ou directement dans les bureaux de l'office de tourisme. Suite à la définition des besoins lors de ce contact, l'office de tourisme d'Istres adresse au client un projet de contrat de vente mentionnant l'ensemble des prestations prévues et incluant les présentes conditions générales de vente et le formulaire d'information standard. La réservation ou l'acte d'achat est définitivement formé après réception par le vendeur et avant la date limite mentionnée sur le projet d'un exemplaire du contrat de vente signé par le client impliquant notamment l'acceptation des présentes conditions générales de vente (mentionnées sur le site et disponibles sur simple demande auprès du vendeur) et selon la demande de la part du vendeur, du paiement d'un acompte de 40 % du prix total.

ARTICLE 5 – BON D'ÉCHANGE

Si nécessaire, avant le début du séjour ou à réception de l'acompte, le vendeur adresse au client un bon d'échange présentant les informations pratiques relatives à la consommation de la ou des prestations touristiques. La remise de ce bon d'échange au(x) prestatore(s) par le client n'est pas obligatoire.

ARTICLE 6 – ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTATION

L'article L211-18 du code de la consommation dispose que le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de services d'hébergement, autres que résidentiel, de services de transport de biens, de location de voiture, de restaurant, d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée. L'article L221-2 du code de la consommation exclut également cette faculté pour les transports de personnes et les forfaits touristiques. L'office de tourisme d'Istres se prévoit de cette absence de droit de rétractation pour toutes les prestations entrant dans le champ des articles précités.

ARTICLE 7 – RÈGLEMENT DE PRESTATION(S), FORFAITS OU DU SOLDE DE PRESTATION(S), FORFAITS

Après la réalisation de la prestation ou des prestations, le client s'engage formellement à verser à l'Office de Tourisme d'Istres sur présentation d'une facture le montant ou le solde restant prévu au contrat. Le client dispose de plusieurs moyens de paiement parmi les suivants : chèque, espèces, carte bleue et virement bancaire.

ARTICLE 8 – ARRIVÉE SUR SITE ET DURÉE DE LA OU DES PRESTATIONS

8-1 Arrivée : le client doit se présenter le jour précisé et aux heures mentionnées sur le contrat. En cas d'impossibilité il s'engage à avertir l'office de tourisme d'Istres dans les plus brefs délais. En cas d'arrivée tardive ou d'empêchement de dernière minute, le client doit prévenir le prestataire par téléphone de préférence ou par mail dont l'adresse et le téléphone figurent sur la fiche descriptive et/ou à l'office de tourisme. Toute modification du jour ou de l'heure d'arrivée par le client, pourra être considérée par l'office de tourisme d'Istres (dans le cas où les prestataires seraient dans l'impossibilité de fournir leur prestation) comme une cause d'annulation du fait du client.

8-2 Durée de la ou des prestations : le client signataire du contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra, en aucune circonstance, se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue de la ou les prestations.

ARTICLE 9 – RESPONSABILITÉ DU CLIENT

Il appartient au client de vérifier que les informations personnelles qu'il fournit lors de la réservation, lors de l'acte d'achat ou à tout autre moment, sont exactes et complètes. En outre, et pour le bon suivi de son dossier, le client doit informer le vendeur le plus rapidement possible de toute modification des informations personnelles qu'il a fournies au vendeur de préférence par mail, ou alors par courrier ou téléphone. Il appartient au client de se conformer, à tout moment, aux règles d'hygiène et de sécurité.

ARTICLE 10 – RESPONSABILITÉ DE L'OFFICE DE TOURISME D'ISTRES

10-1 Conformément à l'article L211-16 du code du tourisme, le vendeur est responsable de plein droit à l'égard du client ou du bénéficiaire de la ou des prestations touristiques de l'exécution des services prévus par le contrat de vente. Toutefois le vendeur peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que le dommage est :

> Soit imputable au client ou au bénéficiaire

> Soit imputable à un tiers étranger à la fourniture des services de voyage compris dans le contrat et qu'il revêt un caractère imprévisible ou inévitable.

> Soit dû à des circonstances exceptionnelles et inévitables.

Lorsque la responsabilité du vendeur est engagée et sauf en cas de préjudice corporel ou en cas de dommages causés intentionnellement ou par négligence, l'indemnité sollicitée par le client ne saurait excéder trois fois le prix total hors taxes de la prestation touristique.

10-2 L'office de tourisme d'Istres ne saurait être tenu pour responsable des conséquences que pourrait subir le client, et/ou les tiers, dans l'hypothèse où le client aurait omis de notifier à l'office de tourisme d'Istres une quelconque modification concernant sa situation.

ARTICLE 11 – CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES ET INÉVITABLES

Tout événement qui crée une situation échappant au contrôle de l'office de tourisme d'Istres comme du client et dont les conséquences n'auraient pas pu être évitées même si toutes les mesures avaient été prises empêchant ainsi l'exécution dans les conditions normales de leurs obligations, sont considérées comme des clauses d'exonération des obligations des parties et entraînent leur suspension.

ARTICLE 12 - ANNULATION ET MODIFICATION DU FAIT DU CLIENT

12.1 Annulation du fait du client : toute annulation doit être notifiée à l'office de tourisme d'Istres à minima par mail.

Pour toute annulation du fait du client la somme retenue par l'office de tourisme d'Istres, sera la suivante :

> annulation jusqu'à 10 jours avant le début de la prestation : aucune somme retenue.

> annulation entre le 9ème et le 6ème jour inclus avant le début de la prestation : il sera retenu 25 % du prix total de la ou les prestations.

> annulation entre le 5ème et le 3ème jour inclus avant le début de la prestation : il sera retenu 40 % du prix total de la ou les prestations.

> annulation entre le 3ème et la veille avant le début de la prestation : il sera retenu 75 % du prix total de la ou les prestations.

> non présentation le jour de début de la prestation : la totalité du prix total de la ou les prestations.

Les frais d'annulation sont payés par le client au vendeur et viennent s'imputer à l'acompte déjà payé par le client au titre de la réservation.

12.2 Modifications d'effectif du client : dans le cas d'une diminution d'effectif, à hauteur maximale de 10%, une réévaluation du prix du produit pourra être envisagée. Dans ce cas, le montant total du séjour sera calculé sur le nombre de participants communiqué 4 jours avant la date d'arrivée. En cas de non-confirmation dans les délais impartis, le nombre facturé sera celui indiqué sur le contrat. Augmentation d'effectif : le contrat est établi pour un nombre précis de personnes. Si le nombre définitif de participants dépasse le nombre préalablement défini, l'Office de Tourisme d'Istres n'est pas obligé d'accepter ceux-ci.

ARTICLE 13 - ANNULATION DU FAIT DE L'OFFICE DE TOURISME D'ISTRES

L'Office de tourisme d'Istres a la possibilité d'annuler la réservation sans frais avant le début de la ou les prestations touristiques dans les deux cas suivants :

> Si le nombre de personnes inscrites pour la ou les prestations touristique est inférieur au nombre minimal indiqué dans le contrat de vente et si l'annulation intervient au plus tard 7 jours avant le début de la ou les prestations.

> Si le vendeur est empêché de fournir la ou les prestations touristiques en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables (conditions météorologiques...) et si l'annulation intervient dans les meilleurs délais avant le début de la ou les prestations touristiques.

Dans les cas énumérés ci-dessus, le client a droit au remboursement intégral des paiements effectués mais pas à un dédommagement supplémentaire pour le préjudice éventuellement subi. Dans tous les autres cas, le vendeur qui annule unilatéralement une ou les prestations touristiques réservées de manière ferme et définitive est redevable à l'égard du client non seulement du remboursement immédiat des sommes versées par le client au titre de cette réservation mais également d'une indemnité correspondant à l'indemnité qu'aurait dû supporter le client si l'annulation était intervenue de son fait à la même date et ainsi qu'il est mentionné à l'article précédent.

Ces dispositions ne s'appliquent pas lorsque est conclu un accord amiable ayant pour objet l'acceptation par le client d'une prestation de substitution proposée par l'office de tourisme.

ARTICLE 14 - MODIFICATION DU FAIT DE L'OFFICE DE TOURISME D'ISTRES

14.1 L'office de tourisme d'Istres a la possibilité de modifier unilatéralement les clauses du contrat après sa conclusion et avant le début de la prestation touristique, et ce sans que le client puisse s'y opposer, sous réserve que la modification soit mineure et que le client soit informé le plus rapidement possible de manière claire, compréhensible et apparente sur un support durable.

Si l'office de tourisme d'Istres est contraint de modifier unilatéralement une des caractéristiques principales du contrat au sens de l'article R221-4 du code du tourisme, qu'il ne peut satisfaire aux exigences particulières convenues avec le client, ou en cas de hausse du prix supérieure à 8%, il informe le client dans les meilleurs délais, d'une manière claire, compréhensible et apparente, sur un support durable : des modifications proposées et, s'il y a lieu, de leurs répercussions sur le prix du voyage ou du séjour ; du délai raisonnable dans lequel le client doit communiquer à l'office de tourisme d'Istres la décision qu'il prend ; des conséquences de l'absence de réponse du voyageur dans le délai fixé ; s'il y a lieu, de l'autre prestation proposée, ainsi que de son prix. Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage ou du séjour ou de son coût, le voyageur a droit à une réduction de prix adéquate.

14.2 Empêchement par l'office de tourisme d'Istres, de fournir en cours de séjour les prestations prévues dans le contrat : lorsqu'en cours de prestation le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat de vente, représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, l'office de tourisme d'Istres

proposera une prestation en remplacement de la prestation prévue en supportant éventuellement tout supplément de prix. Si la prestation acceptée par l'acheteur est de tarification inférieure, l'office de tourisme d'Istres lui remboursera la différence de prix (avant la fin de la prestation). Si le vendeur ne peut lui proposer une prestation de remplacement ou si celle-ci est refusée par l'acheteur pour des raisons valables, le premier remboursera au second l'intégralité du prix de la prestation annulée.

ARTICLE 15 – INTERRUPTION DE LA PRESTATION

En cas d'interruption de la prestation par le client il ne sera procédé à aucun remboursement.

ARTICLE 16 – CESSION DU CONTRAT

Conformément à l'article L.211-11 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder le contrat de vente tant que celui-ci n'a produit aucun effet jusqu'à 7 jours du départ, en prévenant l'Office de tourisme d'Istres par écrit dans un délai raisonnable, à une personne remplissant les mêmes conditions que vous. Vous-même et le bénéficiaire de la cession demeurez solidairement tenus du paiement du solde du contrat et des frais de cession éventuels qui vous seront communiqués.

ARTICLE 17 – ASSURANCES

Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à vérifier s'il bénéficie par ses assurances personnelles d'une couverture d'assurance appropriée. A défaut, il lui est vivement recommandé d'en souscrire une.

L'office de tourisme d'Istres est assuré au titre de sa responsabilité civile professionnelle ainsi qu'il est indiqué dans ces conditions de vente.

ARTICLE 18 – LITIGES ET RÉCLAMATIONS

Litiges : toute réclamation relative à une prestation doit être soumise à l'office de tourisme d'Istres par lettre postale dans les trois jours à compter du début de la prestation. En cas de désaccord persistant, le client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage sur le site suivant : <https://www.mtvttravel.com> ou à MTV Médiation tourisme voyage, BP 80 303, 75 823 Paris Cedex 17 dans le cas où la réponse apportée par l'office de tourisme d'Istres au client sur sa réclamation soit jugée insuffisante ou restée sans réponse au bout de 60 jours.

ARTICLE 19 – DROIT APPLICABLE

Tout contrat de vente conclu entre le vendeur et le client est soumis au droit français.

ARTICLE 20 – DONNÉES PERSONNELLE

Données collectées : Dans le cadre de son activité de vente de séjours et prestations touristiques, l'Office de tourisme d'Istres met en œuvre et exploite des traitements de données à caractère personnel relatifs aux clients. A ce titre, l'Office de tourisme d'Istres peut collecter les données à caractère personnel suivantes : prénom, nom, nom de la structure, civilité, adresse postale, adresse courriel, numéros de téléphone, composition de la famille pour les individuels, particularités notées au contrat, centres d'intérêts, modalités de paiement.

But poursuivis : La collecte de ces données personnelles est indispensable à l'exécution contractuelle et en cas de refus de les communiquer, le client s'expose à des difficultés d'exécution de la prestation qui ne pourront donner lieu à l'engagement de la responsabilité de l'Office de tourisme d'Istres.

Ces données à caractère personnel sont collectées dans le but exclusif d'assurer la gestion de la clientèle de l'office de tourisme d'Istres dans le cadre de la conclusion du contrat et de son exécution, sur la base du consentement du client. Elles ne sont utilisées que pour les finalités auxquelles le client a consenti.

Plus précisément, les finalités sont les suivantes :

- Identification des personnes, structures utilisant et/ou réservant les prestations
- Formalisation de la relation contractuelle
- Réalisation des prestations réservées auprès de l'office de tourisme
- Gestion des contrats et réservation (notamment répartition des chambres, gestion des déplacements)
- Communication aux partenaires en vue de la réalisation des prestations par les partenaires concernés
- Comptabilité notamment gestion des comptes clients et suivi de la relation client
- Traitement des opérations relatives à la gestion clients
- Communications commerciales et prospection, animation.
- Enquête d'avis ou de satisfaction.

Personnes autorisées à accéder aux données : Les personnes autorisées à accéder aux données collectées au sein de l'Office de tourisme d'Istres sont les suivantes : les salariés de l'Office de tourisme d'Istres et ses partenaires intervenant sur les prestations sollicitées par le client, et le cas échéant, les prestataires sous-traitants de l'Office de tourisme d'Istres participant à la réalisation et/ou l'administration des prestations et étant amené à intervenir à ce titre sur les traitements, étant alors précisé qu'en pareille hypothèse, qu'il s'agisse de partenaires ou de sous-traitant, cela est effectué dans le respect de la réglementation en vigueur.

Durée de conservation : Ces données à caractère personnel collectées sont conservées pendant la durée de conservation légale relative à la finalité du traitement et au plus pendant 5 ans. Les données à caractère personnel relatives à la carte bancaire du Client sont conservées exclusivement dans le délai nécessaire pour la réalisation de la transaction. Les données à caractère personnel relatives à un prospect qui ne conclurait pas de contrat de réservation avec l'Office de tourisme d'Istres sont conservées pendant une durée de 6 mois à compter de leur collecte. Les données à caractère personnel nécessaires à l'expédition de la newsletter sont conservées tout le temps où le client ne se désinscrit pas. Chaque courrier électronique présentant nos offres que nous envoyons contient un lien de désabonnement vous permettant de mettre fin automatiquement à ce type de communication. Si vous choisissez de vous désabonner, vous serez retiré de la liste de diffusion correspondante dans un délai technique raisonnable.

L'Office de tourisme d'Istres a formalisé les droits et les obligations des clients au regard du traitement de leurs données à caractère personnel au sein d'un document appelé Politique de confidentialité ou RGPD, accessible à l'adresse suivante : <https://www.istres-tourisme.com/charte-rgpd.html> et sur demande auprès de l'Office de tourisme d'Istres.

Stockage, utilisation des données et désabonnement : Les informations sont stockées au niveau de notre outil CRM géré par notre sous-traitant : INGENIE. Dans le cadre d'activité, certaines données peuvent être stockées par nos outils SeeTickets et INGENIE. Ces deux fournisseurs sont en règle avec le RGPD.

Droits du titulaires des données collectées : En outre, chaque courrier électronique présentant nos offres que nous envoyons contient un lien de désabonnement vous permettant de mettre fin automatiquement à ce type de communication. Si vous choisissez de vous désabonner, vous serez retiré de la liste de diffusion correspondante dans un délai technique raisonnable. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, ou d'opposition aux in-

formations recueillies, sur simple demande écrite auprès de tourisme@istres.fr ou OFFICE DE TOURISME D'ISTRES, 30 allées Jean Jaurès, 13800 Istres.

Pour exercer vos droits Informatique et Libertés, notamment votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou pour toute information sur ce dispositif, vous pouvez contacter le webmaster de la structure en écrivant à bmeurin@istres.fr ou à l'adresse postale suivante : OFFICE DE TOURISME D'ISTRES – Monsieur Meurin Benoît – 30 allées Jean Jaurès, 13800 ISTRES.

Vous avez également la possibilité de faire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle : la CNIL selon les modalités indiquées sur son site Internet (<https://www.cnil.fr>).

ARTICLE 21 – PRESTATIONS DE VOYAGES LIÉES

Si, après avoir choisi un service de voyage et l'avoir payé, le client réserve des services de voyage supplémentaires pour son voyage ou séjour de vacances par l'intermédiaire de l'Office de tourisme d'Istres, il NE bénéficiera PAS des droits applicables aux forfaits au titre de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 du code du tourisme.

Toutefois, si le client réserve des services de voyage supplémentaires au cours de la même visite ou du même contact avec l'Office de tourisme d'Istres, les services de voyage feront partie d'une prestation de voyage liée.

Dans ce cas l'Office de tourisme d'Istres dispose, comme l'exige le droit de l'Union européenne, d'une protection afin de rembourser les sommes que vous lui avez versées pour des services qui n'ont pas été exécutés en raison de son insolvabilité.

L'Office de tourisme d'Istres a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de l'APST. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cette entité si les services de voyage leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de l'Office de tourisme d'Istres.

Remarque : cette protection contre l'insolvabilité ne s'applique pas aux contrats conclus avec des parties autres que l'Office de tourisme d'Istres qui peuvent être exécutés en dépit de l'insolvabilité de l'Office de tourisme d'Istres.

[Site internet sur lequel on peut consulter la directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?sessionId=B6B56671A51841699A8FB7B-4B5EB08A2>]

L'Office de Tourisme a souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle auprès de la compagnie AXA.

Prix : Des fluctuations d'ordre économique peuvent entraîner des modifications de tarifs et de prestations.

EPIC – n° de SIRET : 484 404 629 000 12

Code APE : 7990 Z

N° autorisation Préfectorale: IM 013120002

Assurance R.C.P : AXA Assurances - Toutes activités se référant aux articles L211.1 et L211.4 du code du tourisme.

Garantie financière : APST

TVA intracommunautaire : FR 57 484 404 629

Adresse :

30 Allées Jean Jaurès 13 800 ISTRES

Tel : 04 42 81 76 00 Fax : 04 42 55 38 96

tourisme@istres.fr



Office de tourisme d'Istres
30 allées Jean-Jaurès
13800 Istres

www.istres-tourisme.com
tourisme@istres.fr

Service réceptif groupes :
Rémi Vidailhet
rvidailhet@istres.fr
04 42 81 76 00

